

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

34, chemin des Colombettes, case postale 18, CH-1211 Genève 20 (Suisse) © (41) 22 338 91 11 – Télécopieur (Registre international des marques) : (41) 22 740 14 29 Messagerie électronique : intreg.mail@wipo.int – Internet : http://www.ompi.int

PROTOCOLE DE MADRID CONCERNANT L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL DES MARQUES

Modification des montants de la taxe individuelle : République de Moldova

- 1. Le Gouvernement de la République de Moldova a fait une déclaration modifiant les montants de la taxe individuelle qui doit être payée à l'égard de la République de Moldova en vertu de l'article 8.7) du Protocole de Madrid.
- 2. Conformément à la règle 35.2)b) du règlement d'exécution commun à l'Arrangement et au Protocole de Madrid, le directeur général a établi, après consultation de l'Office de la République de Moldova, les nouveaux montants suivants en francs suisses de ladite taxe individuelle :

RUBRIQUES		MONTANTS (en francs suisses)
Demande ou désignation postérieure	 pour une classe de produits ou services pour chaque classe supplémentaire 	356 74
	Lorsque la marque est une marque collective: – pour une classe de produits ou services – pour chaque classe supplémentaire	430 74
Renouvellement	 pour une classe de produits ou services pour chaque classe supplémentaire 	371 74
	Lorsque la marque est une marque collective: – pour une classe de produits ou services – pour chaque classe supplémentaire	594 74

- 3. Cette modification prendra effet le 27 avril 2009. Par conséquent, ces montants devront être payés lorsque la République de Moldova
- a) est désignée dans une demande internationale qui est reçue, ou est réputée avoir été reçue en vertu de la règle 11.1)c), par l'Office d'origine à cette date ou postérieurement, ou
- b) fait l'objet d'une désignation postérieure qui est reçue par l'Office de la partie contractante du titulaire à cette date ou postérieurement, ou est présentée directement au Bureau international à cette date ou postérieurement, ou
- c) a été désignée dans un enregistrement international dont le renouvellement est effectué à cette date ou postérieurement.